

**Papaux Alain**

alain.papaux@unil.ch

**Académie Européenne de Théorie du Droit**

Mastère en théorie générale du droit

2005 - 2006

Bruxelles, octobre 2005

**INTRODUCTION PHILOSOPHIQUE A LA THEORIE DU DROIT**

**Idéalisme, réalisme, scientisme, légalisme et contractualisme  
en philosophie du droit**

**Syllabus**

<a href="#">Préambule : But du cours</a> .....	2
<a href="#">Introduction</a> .....	3
<a href="#">Titre 1. Platon</a> .....	4
<a href="#">Chapitre 1. Généralités</a> .....	4
<a href="#">Chapitre 2. Qu'est-ce que la science platonicienne ?</a> .....	4
<a href="#">Section 1. La méthode de l'hypothèse</a> .....	4
<a href="#">Section 2. La théorie des Idées, modèle idéaliste de la philosophie occidentale</a> .	5
<a href="#">Paragraphe 1. Le mythe de la caverne</a> .....	5
<a href="#">Paragraphe 2. Le dualisme des mondes et des savoirs</a> .....	6
<a href="#">Paragraphe 3. Tentative pour surmonter le dualisme : la participation</a> .....	6
<a href="#">Chapitre 3. Comment la science platonicienne est-elle possible : la doctrine de la réminiscence</a> .....	7
<a href="#">Chapitre 4. Eléments de philosophie politique platonicienne : une pensée de l'harmonie</a> .....	8

« *The logico-deductive approach of cartesian thinking in continental European legal theory and practice over the last two centuries has recently been more and more under attack from several sides* » M. Van Hoecke<sup>1</sup>

« Plus les métaphysiques restent informulées et moins leurs défenseurs ne sont conscients de leur origine, plus fort est le pouvoir qu'elles exercent sur les esprits. », M. Scheler<sup>2</sup>

## PRÉAMBULE : BUT DU COURS

Connaître dans leurs principales articulations c'est-à-dire *schématiquement* les « systèmes » de pensée au fondement de la philosophie occidentale.

C'est l'aspect *Introduction philosophique* à la théorie du droit.

Parmi ces conceptions du monde (*Weltanschauungen*) ne seront présentées que celles qui ont fondé les oppositions majeures de l'histoire de la philosophie politique (*genre*) et plus particulièrement de la philosophie juridique (*espèce*) dans sa dimension de théorie du droit, spécialement l'opposition entre *idéisme* et *réalisme*.

C'est l'aspect Introduction philosophique à la *théorie du droit*.

Le cours commencera donc avec l'opposition philosophique majeure entre platonisme pris comme modèle d'idéalisme (Titre 1) et aristotélisme pris comme modèle de réalisme (Titre 2).

Nous étudierons ensuite le cartésianisme comme modèle de la pensée moderne (idéaliste), plus particulièrement de la science moderne (Titre 3).

De là, nous pénétrerons explicitement la philosophie du droit par l'étude du *positivisme juridique* dans sa branche *légaliste*, profondément influencé par le modèle de la science moderne d'inspiration cartésienne (Titre 4). Le légalisme demeure de loin la doctrine dominante dans l'enseignement de la théorie générale du droit et la « métaphysique informulée » (Cf. la 2<sup>nd</sup>e exergue) de l'immense majorité des juristes. Il est donc essentiel d'étudier les principaux ressorts, les articulations les plus fondamentales du légalisme pour prendre conscience de nos préjugés, de nos a priori (*Vorverständnissen*) concernant la théorie du droit et les « évidences » acquises par notre immersion dans cette « métaphysique informulée ». Nous tenterons alors de formuler cette métaphysique, d'en rendre explicite les ressorts et de la déconstruire c'est-à-dire d'en montrer les insuffisances à rendre compte du phénomène juridique tel qu'il se présente aujourd'hui.

---

<sup>1</sup> Van Hoecke, 8, où il précise ces « côtés ».

<sup>2</sup> M. Scheler, *Problèmes de sociologie de la connaissance*, PUF, Paris, 1993, 139.

Le travail de reconstruction de la théorie du droit c'est-à-dire les propositions de nouveaux modèles de compréhension du droit constituent l'objet des différents cours et séminaires du présent master. Ce cours se présente donc comme une *introduction philosophique* à ceux-ci.

Enfin, nous étudierons la doctrine du contrat social du point de vue de la théorie générale du droit, doctrine qui se situe à l'articulation de la philosophie du droit et de la philosophie politique, et que l'on affirme généralement constituer le fondement des sociétés politiques modernes et contemporaines (Titre 5). Le contrat social apparaît comme l'une des traductions du positivisme juridique dans la sphère de la philosophie politique. La notion de contrat y est-elle utilisée dans son sens juridique ?

## INTRODUCTION

La fresque de Raphaël, intitulée « **L'École d'Athènes** », représente côte à côte, les deux grands maîtres de la philosophie antique : Platon et Aristote.

**Platon** y pointe du doigt le ciel, indiquant par ce geste le lieu véritable des réalités : le monde **transcendant** des **Idées** (essence, *eidos* ou forme), là où l'âme, libérée de la prison du corps, peut contempler les Idées ou **essences** dont les choses d'ici-bas ne sont que le **reflet**<sup>3</sup>; les choses terrestres ne sont jamais que des essences diminuées, des Idées adultérées par leur chute dans le monde terrestre marqué par la contingence. Telles sont les bases de l'**idéalisme**.

**Aristote** désigne de la main le sol, l'étendue foulée par tout un chacun, quotidiennement : la véritable réalité est **immanente** aux choses d'ici-bas, lesquelles n'apparaissent pas diminuées par rapport aux essences. Au contraire, les essences n'existent pas en dehors des **choses concrètes** (non nécessairement matérielles). Ainsi la connaissance s'élabore-t-elle sur les réalités concrètes. Elle se conduit selon une **opération d'abstraction** : il s'agit d'extraire de la chose concrète, d'y distinguer, une **essence**, un principe de permanence de cette chose, demeurant en deçà de tous les changements qu'elle subit. En d'autres termes, il faut élaborer **à partir de la chose concrète elle-même** (et par comparaison avec des choses analogues) ce qui fait que cette chose est, *demeure*, telle chose à travers tous les changements.

« **L'École d'Athènes** » constituera le modèle de référence pour l'ensemble du cours, schématisant<sup>4</sup> l'opposition la plus centrale de la philosophie occidentale entre l'**idéalisme** et le **réalisme**, entre un mouvement de pensée **déductif** (*top-down*) et un mouvement de pensée **inductif** (*bottom-up*).

---

<sup>3</sup> Selon, notamment, la célèbre allégorie de la caverne dans le dialogue platonicien *La République*, VII, 514a-519d (*infra* Titre 1).

<sup>4</sup> Soulignons une fois pour toutes que notre présentation est nécessairement caricaturale : les pensées complexes des philosophes ne se laissent pas ranger dans des petites boîtes imperméables ou des classifications aux classes exhaustives et parfaitement distinguées les unes des autres, cloisonnées. On trouve par exemple beaucoup de réalisme chez Platon et de l'idéalisme chez Aristote ; les auteurs mêlent toujours induction et déduction. Aussi, sous les noms de Platon, Aristote, Descartes, etc. il sera préférable de comprendre *platonisme*, *aristotélisme*, *cartésianisme*, etc. En bref, on s'occupera davantage ici des structures de pensées des auteurs, de l'orientation générale de leur doctrine que de restituer chaque philosophe aux nuances et appartenances et influences multiples qui ont traversé les œuvres. C'est là le propre des *-ismes* de platonisme, cartésianisme, etc.

Le juriste verra se dessiner dans cette opposition les deux courants du **positivisme juridique**, le **légalisme** vs la **sociologie juridique**, la conception *plutôt* (donc non exclusivement) inductive du droit se retrouvant dans maints courants contemporains de la philosophie du droit : **épistémologie juridique**, **sémiotique juridique**, **herméneutique juridique**, paradigme du complexe (modèle du **réseau** notamment) en théorie du droit, par exemple.

## TITRE 1. PLATON

### Chapitre 1. Généralités

~427 à ~347 av. JC, Athènes.

De famille aristocratique. Rencontre son maître Socrate en ~407, dont il suit l'enseignement jusqu'à la condamnation à mort et l'exécution de ce dernier en ~399. Fonde en ~387 l'*Académie*, première Ecole de l'Antiquité *ie* organisée de manière méthodique (bibliothèque, salles de cours).

Son œuvre est essentiellement constituée de dialogues (vs traités systématiques) : la parole vivante est supérieure à l'écrit ; cette parole est bien davantage discussion qu'exposé (unilatéral, *ex cathedra*) d'une doctrine.

A l'époque, le domaine de la philosophie ne se distingue guère de la science et de la religion mais de la rhétorique, de la sophistique et de la politique (au sens de praxis).

En bref, l'œuvre de Platon se développe dans la tension entre a) un philosophe volontairement coupé du monde, menant une vie *pure* dans la contemplation des Idées (*cf. infra*) qu'ignorent le sophiste et le politique et b) un philosophe engagé dans la construction de la cité (*polis*) juste, pensant les rapports sociaux comme devant refléter l'harmonie régnant dans le monde des Idées, contemplé par le seul philosophe.

Le platonisme au sens de la vulgate influencera profondément tous les *idéalismes* et les diverses mystiques, notamment avec les courants *néoplatoniciens*. La Renaissance se passionnera beaucoup pour le platonisme, marquant de la sorte toute la philosophie *moderne*, en particulier en philosophie politique, de l'Ecole moderne du droit naturel et des gens jusqu'aux Droits de l'homme contemporains.

### Chapitre 2. Qu'est-ce que la science platonicienne

#### Section 1. La méthode de l'hypothèse

Platon, à travers le personnage de Socrate dans ses dialogues, part d'une Idée vaguement envisagée, telle le courage, la vertu, la piété et questionne son interlocuteur afin de la préciser, d'en atteindre une « définition » qui résiste à toute interrogation ultérieure. On trouve alors « le caractère unique par lequel toute chose pieuse [par exemple] est pieuse » (*Euthyphron*, 6d).

On ne parvient toutefois jamais à l'*essence* ou *chose en soi* : aucun dialogue de Platon n'apporte en effet une réponse définitive à la question posée initialement (Qu'est-ce que la piété, le courage, etc.). Les doctrines qui se diront d'inspiration platonicienne n'ont que peu retenu cette leçon d'ouverture, de recherche et de modestie.

Aussi comprend-on que pour Platon la méthode importe davantage que l'objet. La philosophie vise d'abord à éliminer les illusions dues aux choses sensibles et à la prison (ou tombeau) de l'âme que constitue le corps. C'est pourquoi les Idées ou essences se situent dans un monde séparé du monde sensible ou sublunaire (les réalités qui se trouvent sous la lune donc notre monde d'ici-bas), celui que désigne le doigt levé de Platon dans le tableau de Raphaël (voir *infra* Chapitre 3).

La séparation des Idées (elles existent dans un *autre* monde) vient de ce qu'elles sont inspirées de la méthode mathématique. La mathématique offre des solutions fermes aux problèmes posés et suit une méthode rigoureuse. Elle paraît surtout échapper à toute influence du monde sensible, donnant une compréhension de ce que sont les Idées.

Cette méthode consiste à remonter du *conditionné* à la *condition* et établir ainsi un lien de conséquence logique – une *inférence* de type *déductif* – entre deux propositions. Cette méthode est *hypothétique* en ce que la condition est *posée, postulée*, sans savoir si elle est effectivement réalisée, vérifiée.

Ainsi Platon postule-t-il les Idées d'un Beau en soi, d'un Bon en soi, d'un Grand en soi, etc. Les choses sensibles seront alors dites *belles, bonnes* ou *grandes* parce qu'elles *participent*, prennent part, aux Idées du Beau, du Bon ou du Grand.

## *Section 2. La théorie des Idées, modèle idéaliste de la philosophie occidentale*

### **Paragraphe 1. Le mythe de la caverne**

En ouverture au Livre septième du dialogue *La République*, Platon expose le mythe de la caverne afin d'illustrer sa conception de la réalité, notamment de la connaissance.

Des hommes vivent dans une demeure souterraine - caverne - ouverte tout au long du côté du jour, à l'arrière d'eux. Enchaînés, ils ne peuvent toutefois regarder du côté de l'ouverture : ils ne voient que le fond de la caverne, qu'ils habitent depuis leur enfance. Sur ce fond se reflètent les ombres des hommes ou animaux ou objets qui passent le long de l'ouverture. La seule réalité que ces hommes connaissent est donc constituée des ombres projetées sur le fond de la caverne : ils tiendraient nécessairement celles-ci pour le vrai.

L'un d'eux parvient toutefois à s'échapper et sort de la caverne. Il sera ébloui et ne pourra, dans un premier temps, regarder les objets eux-mêmes et moins encore la lumière (du soleil) elle-même. Il s'accoutumera peu à peu à la « vraie » lumière et comprendra que ce qu'ils voyaient sur le fond de la caverne n'était que des *reflets*, des ombres, des « copies » imparfaites et grossières de ces hommes, animaux ou objets réels qu'il voit désormais directement à la lumière du soleil.

Redescendu dans la caverne, à la même place, à peine arrivé, il ne verrait plus rien. Ses propos et son comportement paraîtrait maladroit, voire inepte, fou. On se moquerait de lui, lui faisant comprendre que, manifestement, il ne vaut pas la peine de tenter de monter vers la lumière, vers le soleil.

## **Paragraphe 2. Le dualisme des mondes et des savoirs**

Le mythe de la caverne présente ce double *dualisme*, représentatif et typique d'une philosophie idéaliste :

- 1) monde sensible, d'ici-bas vs monde intelligible, idéal, lieu des Idées ;
- 2) connaissance sensible ou *doxa* vs science.

Le *monde sensible* est le monde des phénomènes, des apparences éphémères, superficielles conduisant à un savoir du simple *sens commun*, aussi relatif que subjectif ; somme toute, de simples *opinions*. L'ensemble de ces opinions est appelé *doxa*. C'est le monde que nous habitons, domaine du devenir, de changements incessants, de la multiplicité. Il n'est composé que des *reflets* des Idées. Son existence est secondaire, de médiocre qualité ; sa réalité diminuée, faible : ses êtres, ses objets n'existent, en effet, que par *participation (infra)* aux Idées, situées, elles, dans un monde *transcendant*, le monde intelligible.

Le *monde intelligible* est le monde des essences ou des *formes* essentielles, des Idées (idée = *eidos* = ~forme), auquel seule accède l'âme. Ces essences sont les vraies, les pleines réalités parce que immuables, éternelles (intemporelles), universelles, immatérielles, conduisant à l'authentique savoir, appelé *episteme*. Ces formes essentielles sont en quelque sorte les archétypes des réalités diminuées que nous connaissons par le sens commun dans le monde sensible. Les Idées existent à part nous, en dehors de notre propre existence et de notre propre perception. Le monde intelligible est donc celui de la *theoria*<sup>5</sup> ie le savoir théorétique qu'éclaircit les termes mêmes du mythe de la caverne indiquant tous la vision, la lumière, le soleil. A chaque forme archétypique du monde des Idées correspond une multiplicité de réalités dans le monde sensible que l'on peut par ce biais comprendre comme *identiques* : tous les hommes *participent* à l'Idée d'Homme (en soi).

## **Paragraphe 3. Tentative pour surmonter le dualisme : la participation**

Le problème central de tout idéalisme est le suivant : comment surmonter la coupure, le fossé entre le monde sensible et le monde intelligible. On peut le reformuler ainsi : en admettant que l'on puisse connaître les Idées ou essences, qu'est-ce qui garantit que les essences (connues) nous parlent effectivement des réalités sensibles, nous enseignent véritablement sur le monde d'ici-bas ? En termes épistémologiques, comment garantir la *commensurabilité* entre les *données* du monde intelligible et les réalités sensibles ? Comment le sensible et l'idéal se relient-ils ?

Les divers courants de l'idéalisme offrent au problème de la commensurabilité différentes solutions mais engageant toutes le même tour de force ou tour de passe-passe (*trick*) : la *participation* chez Platon, la *garantie divine* chez Descartes, le *jugement synthétique a priori* chez Kant ou encore toutes les doctrines du *contrat social* en philosophie politique.

Dans le platonisme, les Idées existent en soi et par elles-mêmes, indépendamment de toute présence humaine : elles sont transcendantes. Elles constituent la seule vraie

---

<sup>5</sup> *Theoros* = vision d'un objet physique chez Démocrite ; contemplation des Idées chez Platon (*Phédon* 65 e 2) de l'être et du monde intelligible (*La République* VI 511 c 6) ; chez Aristote, activité la plus noble de l'homme parce que divine (*Ethique à Nicomaque* X 7-9).

réalité, pleine, entière. Elles forment entre elles un ordre, une harmonie, grâce auquel les réalités sensibles échappent à la pure multiplicité c'est-à-dire à l'équivocité qui empêche toute science.

Aussi le monde sensible trouve-t-il quelque réalité, une *faible* réalité certes, grâce à la participation aux Idées, à la manière où une *copie* participe à son *modèle* en le mimant, en l'*imitant*. Ici s'annonce le thème immense de la *mimesis* et plus spécifiquement de la *réminiscence* (voir *infra*). Mais qui dit *imitation* dit aussi nécessairement *imperfection, diminution*, « être » moindre ou encore vérité par procuration. Le monde sensible s'en trouve immanquablement déconsidéré, déprécié. Corrélativement, l'idéal de vie consiste en la contemplation des Idées par l'intelligence.

### **Chapitre 3. Comment la science platonicienne est-elle possible : la doctrine de la réminiscence**

Cette doctrine ou mythe s'appuie sur une constatation qui peut sembler, de prime abord, naïve mais qui ne va pourtant pas sans interrogations profondes et troublantes : Comment la recherche serait-elle possible si l'on ignore totalement ce que l'on cherche ? Corrélativement, la recherche ne devient-elle pas inutile si l'on connaît complètement ce que l'on cherche ? Celui qui cherche a donc déjà un esprit orienté vers une certaine réalité. Il faut donc qu'il ait précédemment connu, d'une manière ou d'une autre, plus ou moins, cette réalité. Alors rechercher et savoir se comprennent comme ressouvenir d'une vérité que l'on possède déjà, inconsciemment, et dont on se rappelle : la *réminiscence*.

Et si l'esclave Ménon, dans le dialogue du *Ménon*, interrogé par Socrate, est capable de découvrir des vérités, par « simple » réflexion, c'est qu'il les possédait déjà en lui ; littéralement, il « dé-couvre » (retire ce qui couvrait la vérité) ces vérités, certes après un long effort.

Apparaît ici un présupposé fort de la philosophie platonicienne : la préexistence de l'âme. Plus exactement, son immortalité, immortalité qui devient ainsi la condition de possibilité de la connaissance.

En effet, pour que la réminiscence soit possible, il faut que l'âme ait, lors d'une vie antérieure, vu ou contemplé les Idées dans leur ordre harmonieux. Aussi Platon imagine-t-il, sous la forme d'un mythe (Cf. les dialogues *Gorgias, Ménon, Phèdre*), que l'âme, lors d'une vie hors du corps, a pu accompagner les dieux du ciel dans leur course circulaire et a pu de cette manière contempler, dans un lieu séparé *ie* au delà du ciel physique, ces réalités véritables que sont les Idées : la justice en soi, la vertu en soi, la piété en soi, etc.

Puis, tombées dans un corps, dans la « prison du corps » - puisque le corps rattache l'âme au monde des reflets, à la caverne, que représente le monde sensible d'ici-bas -, seules les âmes qui auront le mieux contemplé les Idées deviendront des âmes de philosophes, capables alors de se ressouvenir de ces Réalités.

La tentation est grande alors de développer les rapports entre les Idées pour eux-mêmes c'est-à-dire indépendamment de toute référence aux choses sensibles. Cela explique que de nombreux mathématiciens sont d'esprit platonicien. Cette manière de

penser sera aussi celle des utopies politiques – les projets de cités *idéales* (Idées) dont l'élaboration est purement abstraite. De manière plus générale encore, ce type de pensée abstraite, absolue c'est-à-dire coupée de toutes les choses sensibles, des états du monde ici et maintenant (*hic et nunc*), fascinera la philosophie occidentale et donnera lieu à de très nombreuses doctrines idéalistes : idées divines (Descartes par exemple), catégories a priori du jugement (Kant par exemple), contrat social (Hobbes et Rousseau par exemple), voile d'ignorance (Rawls).

L'*idéalisme*, à savoir la croyance en des Idées existant à part nous, en dehors de notre propre existence et qui, d'une certaine manière s'imposent à notre intelligence, est encore très vivace, beaucoup plus répandue qu'on ne l'imagine : il est en effet plus facile de construire des systèmes philosophiques en se donnant a priori les réponses (*ie* Idées) comme dans les doctrines idéalistes.

Relevons encore que « mythe » et « science » apparaissent étroitement liés dans la pensée platonicienne, lien que la pensée *moderne* (des Lumières notamment, ou *Aufklärung*) croit avoir à tout jamais défait en atteignant la pure objectivité. L'idée de l'objectivité pure ou de l'observateur neutre a été remise en question par les sciences et la philosophie *contemporaines* : le sujet contribue toujours, de façon évidente à travers ses instruments (matériels ou intellectuels : sélection d'un point de vue, d'une échelle, d'une *pertinence*, etc.), au phénomène qu'il observe.

#### **Chapitre 4. Éléments de philosophie politique platonicienne : une pensée de l'harmonie**

La philosophie politique de Platon est, elle aussi, idéaliste. On reconnaît le thème classique du roi-philosophe ou philosophe-roi : il a contemplé l'ordre divin des Idées ; il cherche à l'imiter dans la cité terrestre, à refléter l'harmonie des Idées dans la société politique : il faut contraindre celui qui a vu le soleil (le Bien, l'harmonie des Idées) à redescendre parmi les prisonniers de la caverne pour les guider vers la lumière.

Cette harmonie ou ordre n'est pas un produit de l'activité humaine comme telle, une conquête de l'homme sur le désordre ou le chaos mais la réalité suprême, le fond des choses, accessible par la seule intuition intellectuelle (réminiscence). C'est pourquoi les lois *justes* seront le « travail » du philosophe-roi.

La justice sociale découle ainsi du bon ordonnancement - ordre harmonieux - des parties de la société ; il en va de même pour l'âme et ses parties. La justice sociale procède donc du principe de la division du travail. En conséquence, la cité se conçoit comme la réunion d'être *inégaux* et *dissemblables*, fondement même de la solidarité entre les parties.

Trois fonctions principales sont à distinguer : 1) la classe des artisans ou fonction de production des biens matériels ; 2) la classe des soldats ou fonction de défense ; 3) la classe des « gardiens » ou fonction de faire respecter la loi (~ administration intérieure, gouvernance). Dès lors, pour l'individu, être juste équivaut à accomplir sa fonction sociale, en vue du bonheur de la cité tout entière.

Pour parvenir à une cité *une* et heureuse, il convient avant tout d'éviter toutes sources de séparation. La première cause de division est la famille : elle introduit la

séparation dans la cité en faisant que chacun vit ses joies et ses peines de son côté, avec les siens donc pas avec les autres : on ne partage donc pas. Aussi Platon envisage-t-il une communauté des femmes et des enfants telle que les femmes donnent naissance dans l'intérêt de l'Etat ; la filiation naturelle (biologique) perd donc toute pertinence, elle demeure inconnue aux enfants, lesquels sont ainsi les enfants de tous, garantissant la solidarité de la cité.

Dans la mesure même où seules comptent les aptitudes des citoyens (et non des appartenances familiales ou sociales), Platon soutient l'égalité entre hommes et femmes.

La pensée de l'harmonie des parties exerçant chacune la fonction qui lui est propre concerne non seulement la cité mais aussi la psychologie de l'individu et la morale en général, selon les « mêmes » trois fonctions : 1) à la fonction de production correspondent les désirs élémentaires de nourriture et la vertu de tempérance ; 2) à la fonction de défense correspondent le sentiment de colère (juste indignation) et la vertu de courage ; 3) à la fonction de « gouvernance » correspondent l'intelligence réfléchie et la vertu de prudence.

L'Idée la plus importante pour le domaine de la philosophie politique est celle du Bien (le *soleil* dans l'allégorie de la caverne), marquant l'orientation éthique de toute la pensée platonicienne. Le Bien constitue aussi l'Idée suprême c'est-à-dire l'Idée faisant l'unité de toutes les Idées, leur harmonie et donc la Justice. La suprématie de l'Idée du Bien est une constante de la pensée antique qui lie très souvent la *sagesse* et la *science*.

.....